RCS : SEDAN
Code greffe : 0802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1972 B 50052
Numéro SIREN : 787 220 524
Nom ou dénomination : Société COLIN MILAS

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2017 sous le numéro de dépôt 333

(1) **BILAN - ACTIF**

Dépôt n° 333 — DGFiP N° 2050 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

20 FEV. 2017

Désignation de l'entreprise SAS COLIN MILAS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 25 rue du Pavé 08800 LES HAUTES RIVIERES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 7 8 7 2 2 0 5 2 4 0 0 0 2 1 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/03/2016

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	21 837	AG	21 459	377
		Fonds commercial (1)	AH	45 734	AI		45 734
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	117 250	AO		117 250
		Constructions	AP	733 932	AQ	614 188	119 743
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 686 497	AS	1 553 017	133 479
		Autres immobilisations corporelles	AT	159 077	AU	141 133	17 943
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	1 000	CV	1 000	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	1 160	BI		1 160
		TOTAL (II)	BJ	2 766 490	BK	2 330 800	435 690
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	132 877	BM		132 877
		En cours de production de biens	BN	59 070	BO		59 070
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	516 532	BS	150 156	366 375
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	587 920	BY	5 034	582 886
		Autres créances (3)	BZ	169 980	CA	57 699	112 280
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	77 859	CG		77 859
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 017	CI		3 017
		TOTAL (III)	CJ	1 547 257	CK	212 891	1 334 365
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 313 747	1A	2 543 691	1 770 056

Renvois : (1) Dont droit au bail : ; (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP ; (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : ; Stocks : ; Créances :

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

egid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS COLIN MILAS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 224 000)	DA	224 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	22 400
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	924 484
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	112 112
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 282 998
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	54 968
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	72
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	298 789
	Dettes fiscales et sociales	DY	133 226
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	487 058
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 770 056
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Ecart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	460 652
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	303

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

JP

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS COLIN MILAS — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	138 521	FB	2 327	FC	140 848
	Production vendue – biens *	FD	1 864 869	FE	309 092	FF	2 173 962
	Production vendue – services *	FG	50 817	FH	5 982	FI	56 800
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 054 207	FK	317 402	FL	2 371 610
	Production stockée*					FM	39 921
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	3 644
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	19 311
	Autres produits (1) (11)					FQ	394
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 434 882
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	96 300
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	442 166
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(45 494)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	935 836
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	43 759
	Salaires et traitements*					FY	521 594
	Charges sociales (10)					FZ	217 566
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	71 863
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	4 980
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	239
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 288 811
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	146 071
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 056
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	1 056
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 667
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	1 667
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(611)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	145 459

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

gid Group

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)** DGFiP N° 2053 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS COLIN MILAS Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	7 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	7 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	107
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	16 315
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	16 422
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(8 922)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	24 424
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 443 438
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 331 325
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	112 112

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de location immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	118 442
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	A1	19 311
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	107	
Provisions réglementées sur stocks	16 315	
Subventions d'investissement virées au résultat		7 500

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Legid Group

(5) **IMMOBILISATIONS** DGFiP N° 2054 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS COLIN MILAS — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ	D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD 64 172	KE	KF 3 400
CORPORELLES	Terrains	KG 117 250	KH	KI
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre — Dont Composants L9	KJ 411 067	KK	KL 397 791
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui — Dont Composants M1	KM	KN	KO
CORPORELLES	Constructions: Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants M2	KP 290 839	KQ	KR 280 903
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3	KS 1 652 067	KT	KU 38 429
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV 106 630	KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport*	KY 170	KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et mobilier informatique	LB 41 891	LC	LD 10 385
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *	LE	LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH	LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK	LL	LM
CORPORELLES	TOTAL III	LN 2 619 916	LO	LP 727 509
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G	8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations	8U 1 000	8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P	1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T 1 160	1U	1V
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ 2 160	LR	LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG 2 686 249	ØH	ØJ 730 909

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste (1)	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO	LV	LW 67 572	IX
CORPORELLES	Terrains	IP	LX	LY 117 250	LZ
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre	IQ 397 791	MA	MB 411 067	MC
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions: Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS 247 639	MG 1 238	MH 322 865	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ 4 000	MK 1 686 497	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU	MM	MN 106 630	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport	IV	MP	MQ 170	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT 52 276	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC	ND	NE	NF
CORPORELLES	TOTAL III	IY 645 430	NG 5 238	NH 2 696 757	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ	ØX	ØY 1 000	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1	2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2	2E	2F 1 160	2G
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3	NJ	NK 2 160	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4 645 430	ØK 5 238	ØL 2 766 490	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(5 bis)

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2016
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/03/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS COLIN MILAS

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE ..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE ..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DOCUMENT ORIGINAL

JUP

egid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2016**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS COLIN MILAS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	15 578	PF	5 881	PG		PH	21 459
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	370 563	PN	7 017	PO		PQ	377 580
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	224 192	PW	13 654	PX	1 238	PY	236 608
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 519 748	QA	37 269	QB	4 000	QC	1 553 017
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	95 627	QE	2 299	QF		QG	97 927
	Matériel de transport	QH	170	QI		QJ		QK	170
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	37 294	QM	5 741	QN		QO	43 036
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	2 247 596	QV	65 982	QW	5 238	QX	2 308 340
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	2 263 175	ØP	71 863	ØQ	5 238	ØR	2 329 800

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

gid Group

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS COLIN MILAS

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	– corporelles	6E		6F		6G		6H	
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	– titres de participation	9U	1 000	9V		9W		9X	1 000
	– autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	133 840	6P	16 315	6R		6S	150 156
	Sur comptes clients	6T	53	6U	4 980	6V		6W	5 034
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	57 699	6Y		6Z		7A	57 699
	TOTAL III	7B	192 594	TY	21 295	TZ		UA	213 891
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	192 594	UB	21 295	UC		UD	213 891
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	4 980	UF			
	– financières			UG		UH			
	– exceptionnelles			UJ	16 315	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

JR

Legis Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS COLIN MILAS

Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	1 160	UV		UW	1 160
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	6 041		6 041		
	Autres créances clients	UX	581 879		581 879		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* U0)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques – Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques – Taxe sur la valeur ajoutée	VB	14 807		14 807		
	Etat et autres collectivités publiques – Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques – Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	97 459		97 459		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	57 713		57 713		
	Charges constatées d'avance	VS	3 017		3 017		
	TOTAUX	VT	762 078	VU	760 918	VV	1 160
RENVOIS (1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des – Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
RENVOIS (2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	303	303		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	54 665	28 259	26 405	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	298 789	298 789		
Personnel et comptes rattachés		8C	56 451	56 451		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	58 508	58 508		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	7 791	7 791		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	10 475	10 475		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	72	72		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	487 058	VZ 460 652	26 405	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	72
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	27 700	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

COPIE ORIGINAL

JR

gid Group

KPMG AUDIT EST
Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe
CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61
Site internet : www.kpmg.fr

COLIN MILAS SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2016
COLIN MILAS SAS
25, Rue du Pavé
08800 Les Hautes Rivières
Ce rapport contient 3 pages
Référence : SZ-MG

KPMG

KPMG AUDIT EST
Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe
CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61
Site internet : www.kpmg.fr

COLIN MILAS SAS

Siège social : 25, Rue du Pavé
08800 Les Hautes Rivières
Capital social : €.224 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2016

Mesdames, Messieurs,

1 En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société COLIN MILAS SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Charleville-Mézières,
le 9 septembre 2016
KPMG Audit Est

Sylvain Zorza
Associé

Bilan actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 31/03/2016	Net 31/03/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	21 838	21 460	378	2 859
Fonds commercial (1)	45 735		45 735	45 735
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	117 251		117 251	117 251
Constructions	733 933	614 189	119 744	107 151
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 686 497	1 553 018	133 479	132 319
Autres immobilisations corporelles	159 077	141 134	17 943	15 599
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 000	1 000		
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 161		1 161	1 161
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**2 766 491**	**2 330 800**	**435 690**	**422 074**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	132 877		132 877	87 383
En-cours de production (biens et services)	59 070		59 070	46 116
Produits intermédiaires et finis	516 532	150 157	366 375	355 723
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	587 921	5 035	582 886	548 030
Autres créances	169 980	57 700	112 280	376 750
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	77 859		77 859	203 078
Charges constatées d'avance (3)	3 017		3 017	2 879
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 547 257**	**212 891**	**1 334 366**	**1 619 959**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**4 313 748**	**2 543 692**	**1 770 056**	**2 042 033**

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/03/2016	31/03/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	224 000	224 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	22 401	22 401
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	924 484	957 502
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**112 113**	**167 183**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 282 998**	**1 371 085**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	54 969	82 640
Emprunts et dettes financières diverses (3)	72	225 901
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	298 790	220 717
Dettes fiscales et sociales	133 227	141 689
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**487 058**	**670 948**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 770 056**	**2 042 033**

(1) Dont à plus d'un an (a)	26 406	54 665
(1) Dont à moins d'un an (a)	460 653	616 283
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	304	275
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	31/03/2016	31/03/2015
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	140 848	166 611
Production vendue (biens)	2 173 962	2 254 233
Production vendue (services)	56 800	34 314
Chiffre d'affaires net	**2 371 611**	**2 455 158**
Dont à l'exportation	*317 403*	*344 670*
Production stockée	39 922	-22 675
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	3 644	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	19 311	5 633
Autres produits	395	907
Total I	**2 434 883**	**2 439 023**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	96 300	124 375
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	442 166	486 338
Variations de stock	-45 495	-43 575
Autres achats et charges externes (a)	935 836	851 062
Impôts, taxes et versements assimilés	43 759	39 690
Salaires et traitements	521 594	476 798
Charges sociales	217 566	184 182
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	71 863	70 252
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	4 981	54
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	240	2 614
Total II	**2 288 812**	**2 191 790**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	146 071	247 233
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 056	4 958
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**1 056**	**4 958**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 667	6 296
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**1 667**	**6 296**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-611	-1 338
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	145 460	245 895

Compte de résultat (suite)

	31/03/2016	31/03/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	7 500	7 390
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**7 500**	**7 390**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	107	90
Sur opérations en capital		6 390
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	16 316	5 666
Total charges exceptionnelles (VIII)	**16 423**	**12 146**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-8 923	-4 756
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	24 424	73 956
Total des produits (I+III+V+VII)	**2 443 439**	**2 451 370**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**2 331 326**	**2 284 188**
BENEFICE OU PERTE	112 113	167 183

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier	*118 442*	*40 725*
- Redevances de crédit-bail immobilier		

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

COMPTES ANNUELS 2016

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS COLIN MILAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2016, dont le total est de 1 770 056 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 112 113 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2015 au 31/03/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 28 971 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Engagement en matière de pensions et retraites : La gestion de l'Indemnité de Fin de Carrière est assurée par 3 contrats distincts auprès d'assureurs extérieurs

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	45 735			45 735
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 438	3 400		21 838
Immobilisations incorporelles	**64 172**	**3 400**		**67 572**
- Terrains	117 251			117 251
- Constructions sur sol propre	411 067	397 791	397 791	411 067
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	290 839	280 903	248 877	322 865
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 652 067	38 430	4 000	1 686 497
- Installations générales, agencements aménagements divers	106 631			106 631
- Matériel de transport	170			170
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 891	10 385		52 276
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 619 917**	**727 509**	**650 668**	**2 696 758**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 000			1 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 161			1 161
Immobilisations financières	**2 161**			**2 161**
ACTIF IMMOBILISE	2 686 250	730 909	650 668	2 766 491

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 400	727 509		730 909
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**3 400**	**727 509**		**730 909**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		645 430		645 430
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		5 238		5 238
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**650 668**		**650 668**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2016
Éléments achetés	45 734
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**45 735**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 579	5 881		21 460
Immobilisations incorporelles	**15 579**	**5 881**		**21 460**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	370 563	7 017		377 580
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	224 193	13 655	1 238	236 609
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 519 749	37 269	4 000	1 553 018
- Installations générales, agencements aménagements divers	95 628	2 300		97 927
- Matériel de transport	170			170
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 295	5 741		43 036
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**2 247 597**	**65 982**	**5 238**	**2 308 341**
ACTIF IMMOBILISE	2 263 175	71 863	5 238	2 329 800

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 762 079 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 161		1 161
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	587 921	587 921	
Autres	169 980	169 980	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 017	3 017	
Total	**762 079**	**760 918**	**1 161**

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 224 000,00 euros décomposé en 14 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 487 058 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	304	304		
- à plus de 1 an à l'origine	54 665	28 260	26 406	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	298 790	298 790		
Dettes fiscales et sociales	133 227	133 227		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	72	72		
Produits constatés d'avance				
Total	**487 058**	**460 653**	**26 406**	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	27 700
(**) Dont envers les associés	72

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 72 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	14 123
HONORAIRES A PAYER	12 930
EAU EDF GAZ A PAYER	8 827
BANQUES INTERETS COURUS	304
CONGES A PAYER	43 215
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	13 237
ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.	17 286
ETAT AUTRES CH. A PAYER	8 369
Total	**118 290**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 017		
Total	**3 017**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 6 870 euros

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

COLIN MILAS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 224 000.00 €
Siège social : 25 Rue du Pavé Hameau de Sorendal
08800 LES HAUTES RIVIERES
787 220 524 RCS SEDAN

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 mars 2016 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Votre commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport et pour une bonne information, nous avons décidé d'annexer un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN **Durée**	**31/03/2016** **12 mois**	**31/03/2015** **12 mois**	**Ecart %**
BILAN ACTIF			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	377.78	2 859.03	-86.79
Fonds commercial	45 734.71	45 734.71	0.00
Total des immobilisations incorporelles	46 112.49	48 593.74	-5.11
Terrains	117 250.86	117 250.86	0.00

JCP

Constructions	119 743.86	107 150.94	11.75
Installations techniques, matériel et outillage industriel	133 479.43	132 318.80	0.88
Autres immobilisations corporelles	17 943.27	15 599.40	15.03
Total des immobilisations corporelles	388 417.42	372 320.00	4.32
Autres immobilisations financières	1 160.50	1 160.50	0.00
Total des immobilisations financières	1 160.50	1 160.50	0.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	435 690.41	422 074.24	3.23
ACTIF CIRCULANT			
Matières premières et approvisionnements	132 877.35	87 382.69	52.06
En cours de production (biens)	59 070.00	46 115.97	28.09
Stocks et en-cours	558 322.74	489 222.12	14.12
Clients et comptes rattachés	582 886.26	548 030.08	6.36
Autres créances	112 280.47	376 749.72	-70.20
Créances	695 166.73	924 779.80	-24.83
Disponibilités	77 859.32	203 077.60	-61.66
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	77 859.32	203 077.60	-61.66
Charges constatées d'avance	3 017.14	2 879.36	4.79
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 334 365.93	1 619 958.88	-17.63
TOTAL ACTIF	**1 770 056.34**	**2 042 033.12**	**-13.32**
BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	224 000.00	224 000.00	0.00
Réserve légale	22 400.86	22 400.86	0.00
Autres réserves	924 484.44	957 501.55	-3.45
RESULTAT DE L'EXERCICE	**112 112.98**	**167 182.89**	**-32.94**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**1 282 998.28**	**1 371 085.30**	-6.42
AUTRES FONDS PROPRES			
Emprunts et dette auprès d'établissements de crédit	54 968.93	82 640.20	-33.48
Emprunts et dettes financières diverses	72.40	225 901.32	-99.97
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	298 789.84	220 717.32	35.37
Dettes fiscales et sociales	133 226.89	141 688.98	-5.97
TOTAL DETTES	**487 058.06**	**670 947.82**	-27.41
TOTAL PASSIF	**1 770 056.34**	**2 042 033.12**	**-13.32**

JLP

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/03/2016 12 mois	31/03/2015 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	2 371 610.85	2 455 157.95	-3.40
Production stockée et immobilisée	39 921.78	-22 675.06	276.06
Coût des achats et charges externes	1 428 808.23	1 418 200.45	0.75
VALEUR AJOUTEE	982 724.40	1 014 282.44	-3.11
Subventions d'exploitation	3 644.00	.00	100.00
Impôts, taxes et versements assimilés	43 759.05	39 689.95	10.25
Charges de personnel	739 160.34	660 980.01	11.83
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	203 449.01	313 612.48	-35.13
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	19 311.47	5 632.86	242.84
Autres produits	394.54	906.85	-56.49
Dotations aux amortissements et provisions	76 844.17	70 305.55	9.30
Autres charges	239.84	2 614.03	-90.82
RESULTAT D'EXPLOITATION	**146 071.01**	**247 232.61**	-40.92
Résultat financier	-611.21	-1 337.99	54.32
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	145 459.80	245 894.62	-40.84
Résultat exceptionnel	-8 922.82	-4 755.73	-87.62
Impôt sur les bénéfices	24 424.00	73 956.00	-66.97
RESULTAT NET COMPTABLE	**112 112.98**	**167 182.89**	**-32.94**

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 2 371 610.85 € contre 2 455 157.95 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de 3.40 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 2 288 811.63 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 76 844.17 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 660 980.01 € à 739 160.34 €, soit une progression de 11.83 %, alors que l'effectif moyen est passé de 16 à 18 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à 146 071.01 € contre 247 232.61 € pour l'exercice précédent, marquant une diminution de 40.92 %.

Le résultat financier, d'un montant de -611.21 €, contre -1 337.99 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 145 459.80 €, contre 245 894.62 € au 31 mars 2015.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -8 922.82 €, contre -4 755.73 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de 24 424.00 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 112 112.98 €, représentant 4.73 % du chiffre d'affaires hors taxes.

JLP

Ce résultat se trouve en régression de -32.94 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 167 182.89 €, soit 6.81 % du chiffre d'affaires.

Dettes fournisseurs

Nous vous présentons la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance (C.Com. Art. L. 441-6-1 et D. 441-4 ; LME art. 24-II) pour les deux derniers exercices.

Exercice	Factures à 30 jours	Factures à 45 jours	Factures à 60 jours	Autres délais
N	162 350.31 €	100 559.72 €	0.00 €	0.00 €
N-1	68 041.61 €	122 352 .43 €	0.00 €	0.00 €

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 112 112.98 euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Un résultat de ..... 112 112.98 €
- Des réserves disponibles d"un montant de ..... 924 484.44 €
- sur lesquelles est prélevé un montant de ..... 88 087.02 €
- Soit un bénéfice distribuable de ..... 200 200.00 €
- Une somme de ..... 200 200.00 €

  à la distribution de dividende, soit par action, un montant de 14.30 €

JB

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous prenons acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/03/2015

- Dividende global distribué :	200 200.00 €
soit, par titre :	14.30 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	200 200.00 €

Exercice : 31/03/2014

- Dividende global distribué :	200 200.00 €
soit, par titre :	14.30 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	200 200.00 €

Exercice : 31/03/2013

- Dividende global distribué :	0.00 €
soit, par titre :	0.00€

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Détention du capital social par les salariés

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

Conventions réglementées

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le président

JLB

COLIN MILAS
société par actions simplifiée au capital de 224 000 euros
Siège social : 25 Rue du Pavé Hameau de Sorendal - LES HAUTES RIVIERES (Ardennes)
787220524 RCS SEDAN

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS (en euros)	31/03/2016	31/03/2015	31/03/2014	31/03/2013	31/03/2012
1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	224 000	224 000	224 000	224 000	224 000
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000
c) Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
d) Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
2 - OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 371 611	2 455 158	2 063 696	2 097 740	2 711 842
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	229 697	315 539	263 536	226 244	311 669
c) Impôt sur les bénéfices	24 424	73 956	9 087	45 290	82 579
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	112 113	167 183	58 480	138 618	185 057
f) Résultat distribué	200 200	200 200	200 200	0	0
3 - RESULTAT PAR ACTION					
a) Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions	14.66	17.26	18.17	0.00	16.36
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	8.01	11.94	4.18	0.00	13.22
c) Dividende attribué à chaque action	14.30	14.30	14.30	0.00	0.00
4 - PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	18	16	14	14	14
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	521 594	476 798	395 572	423 449	441 446
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales)	217 566	184 182	160 236	184 213	193 287

COLIN MILAS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 224 000.00 €

Siège social : 25 Rue du Pavé Hameau de Sorendal

08800 LES HAUTES RIVIERES

787 220 524 RCS SEDAN

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize,

et le trente septembre, à seize heures ,

les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le président, par lettre simple en date du 8 septembre 2016.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Jean Luc PIGEOT préside la séance en qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 13992 actions sur les 14 000 composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée générale constate que la société KPMG CHARLEVILLE, commissaire aux comptes, a été régulièrement convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 8 septembre 2016.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- la copie et les récépissés postaux de la lettre recommandée de convocation adressée au commissaire aux comptes,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 mars 2016,
- le rapport de gestion du président,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées.

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du président, les rapports du commissaire aux comptes, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion du président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2016,
- Approbation des comptes annuels,

JLP

- Quitus au président,
- Affectation des résultats,
- Examen du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses

Monsieur le président donne lecture du rapport de gestion du président, puis il fait donner lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Il est rappelé, par le président, que les dividendes éligibles à l'abattement de 40% peuvent être taxés à la source au taux de 21 % avant d'être imposés au barème de l'impôt sur le revenu.

Ce prélèvement, calculé à partir du montant brut des revenus, n'a aucun caractère libératoire et représente un acompte sur l'impôt dû, qui sera ensuite imputé sur le montant de l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré, l'excédent éventuel étant alors restitué.

Le président précise que les dividendes pourront être exonérés de cet acompte si le revenu fiscal de référence de l'associé, de l'avant-dernière année, est inférieur à 50.000 € (associé célibataire) ou 75.000 € (en cas d'imposition commune avec le conjoint). En outre, la société versera un dividende amputé de 15,5% de prélèvements sociaux.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du président et du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 mars 2016 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2016, s'élevant à 112 112.98 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	112 112.98 €
- Des réserves disponibles d'un montant de	924 484.44 €
- sur lesquelles est prélevé un montant de	88 087.02 €
- Soit un bénéfice distribuable de	200 200.00 €
- Une somme de	200 200.00 €

à la distribution de dividende, soit par action, un montant de 14.30 €

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 14.30 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 15 octobre 2016, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

JCP

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués sont tous éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/03/2015

- Dividende global distribué :	200 200.00 €
soit, par titre :	14.30 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	200 200.00 €

Exercice : 31/03/2014

- Dividende global distribué :	200 200.00 €
soit, par titre :	14.30 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	200 200.00 €

Exercice : 31/03/2013

- Dividende global distribué :	0.00 €
soit, par titre :	0.00€

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les conditions d'exécution des conventions antérieurement conclues, telles qu'elles résultent du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés votants.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un associé.

Il a également été établi une feuille de présence signée par les associés.

Le président **Un associé**